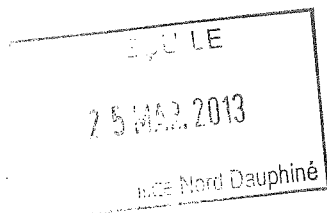


SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE
1180 Chemin de Rajat
BP 25
38540 HEYRIEUX

N° 13/11

POSTE SAISONNIER



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 28 février 2013 s'est réuni en session ordinaire à St Quentin Fallavier, le 13 mars de l'an deux mille treize sous la présidence de Monsieur Henri LEVY.

Nombre de membres en exercice : 102 titulaires Votants : 65

PRESENTS :

- ❶ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (19)
- ❷ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (9)
- ❸ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (15)
- ❹ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (7)
- ❺ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (15)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Chaque année notre syndicat assure l'entretien complet des colonnes d'apport volontaire situées sur le territoire, par un lavage de ces matériels et une mise à jour des autocollants des consignes de tri.

Pour assurer cette mission, il est nécessaire de recourir à un agent saisonnier engagé spécifiquement.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant le recrutement d'un agent non titulaire, il convient d'autoriser le président à procéder à ce recrutement par la création d'un poste d'adjoint technique pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2013.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 13 mars 2013

Henri LEVY,
Président

